



*Les rencontres
de l'arbre
Douai – 20 mars 2024*



 **WAGNONVILLE**
Campus Sciences Terre et Vie

Mercredi 20 mars 2024



Les rencontres de l'arbre

*« Planter, c'est bien
Bien planter, c'est mieux »*

*3^e édition autour de l'arbre
des villes et l'arbre des
champs*

**Le barème d'évaluation des
arbres et la préservation des
arbres lors de travaux**



Hauts-de-France
Tourisme



Le barème de l'arbre (VIE et BED)

- Un nouveau barème de l'arbre a été élaboré par :
 - l'association COPALME,
 - Plante & Cité
 - le CAUE 77
 - la participation de plusieurs collectivités (dont Orléans Métropole, la ville de St Jean de Braye et la Ville d'Orléans).

- Ce barème est disponible gratuitement depuis septembre 2020 sur le site internet (www.baremedelarbre.fr).

- Il a pour objectif de devenir une référence au niveau national.

- Vidéo de présentation sur le site du barème de l'arbre

1 platane : 120 ans



8 gestionnaires de l'arbre (15 ans)



20 municipalités

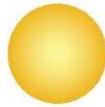




Rôle des arbres en ville

MILIEU URBAIN NON ARBORÉ

- Air très chaud et sec : réflexion des rayons solaires sur les surfaces minérales, pollution, évacuation des eaux pluviales
- Paysages peu attrayants
- Appauvrissement des qualités écologiques et environnementales



MILIEU URBAIN ARBORÉ

- Amélioration du climat et de l'air (diminution de CO2, filtration des poussières, régulation thermique, ...)
- Paysages plus esthétiques (protection contre les nuisances visuelles, ...)
- Amélioration de la biodiversité*



Rôle des arbres en ville

- Les services écosystémiques des arbres :
 - Cadre de vie et bien être pour les citadins
 - Biodiversité (gîte et couvert)
 - Amélioration et préservation de la qualité de l'air
 - Gestion des eaux pluviales
 - Captation de carbone
 - Atténuation des îlots de chaleur
 - Protection des sols
 - Paysage - Valorisation du bâti
 - Tourisme et attractivité
 -

L'adoption d'un barème de calcul de la valeur des arbres permet de mieux les protéger :

- de façon préventive en leur donnant une valeur et en la communiquant en amont de travaux
- de façon curative lors de constatation de dégâts

Le barème s'articule autour de 2 volets :

- La Valeur Intégrale Évaluée de l'arbre (VIE) qui permet d'évaluer la valeur d'un arbre, exprimée en euros.
- Le Barème d'Évaluation des Dégâts causés à l'arbre (BED) qui, en cas de dégâts occasionnés à un arbre, permet de quantifier le préjudice subi et de calculer le montant d'un éventuel dédommagement ⁽¹⁾.

⁽¹⁾ : Pour Orléans Métropole, la collectivité se réserve le droit de rajouter tous les frais inhérents aux dégâts causés (diagnostic, élagage, abattage, replantation, frais de gestion, ...)



Le barème de l'arbre (VIE)

VIE = Valeur Intégrale Evaluée de l'arbre

➤ Ce barème prend en compte de nombreux critères :

- Espèce
- Dimensions (troncs, houppiers)
- Localisation
- Forme
- Intérêt paysager
- Protections
- Qualité de l'entretien
- Agréments/désagréments
- Intérêt écologique
- Etat sanitaire et mécanique
- Caractère remarquable
- ...



Barème de l'arbre

La valeur d'un arbre varie en fonction :

→ De l'essence et du prix en pépinière





La valeur d'un arbre varie en fonction :

→ Des bénéfices qu'il apporte à la communauté



Qualité de l'air

Gestion des eaux pluviales

Régulation thermique

Régulation du vent

Support de biodiversité

Esthétique paysagère

Particularités botaniques

Sécurité routière



Agréments apportés lorsque les arbres sont adaptés au site et aux usages



La valeur d'un arbre varie en fonction :

→ Des désagréments qu'il apporte à la communauté



Composés Organiques Volatils (COV)

État sanitaire et dangerosité

Coûts de gestion

Particularités botaniques

Sécurité routière

Désagréments
apportés lorsque les
arbres sont inadaptés
au site et aux usages





Barème de l'arbre

La valeur d'un arbre varie en fonction :

→ De ses dimensions : plus l'arbre est haut, large et âgé, plus il a de valeur





Barème de l'arbre

La valeur d'un arbre varie en fonction :

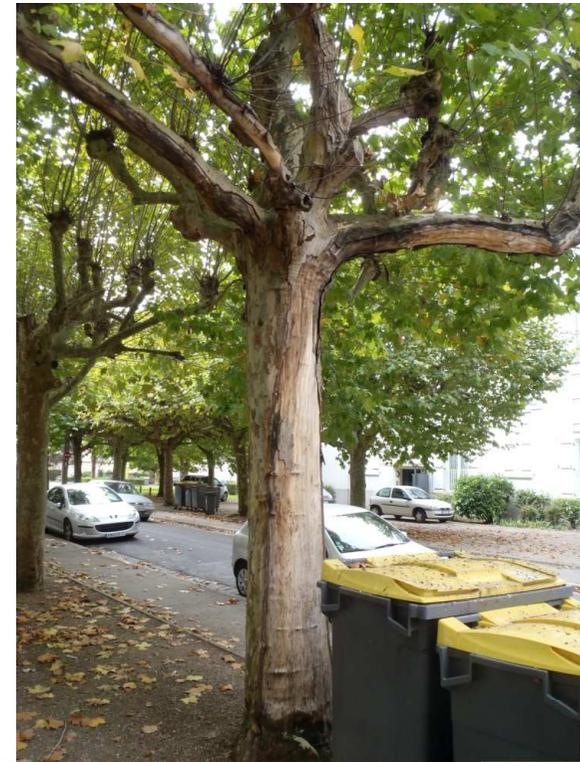
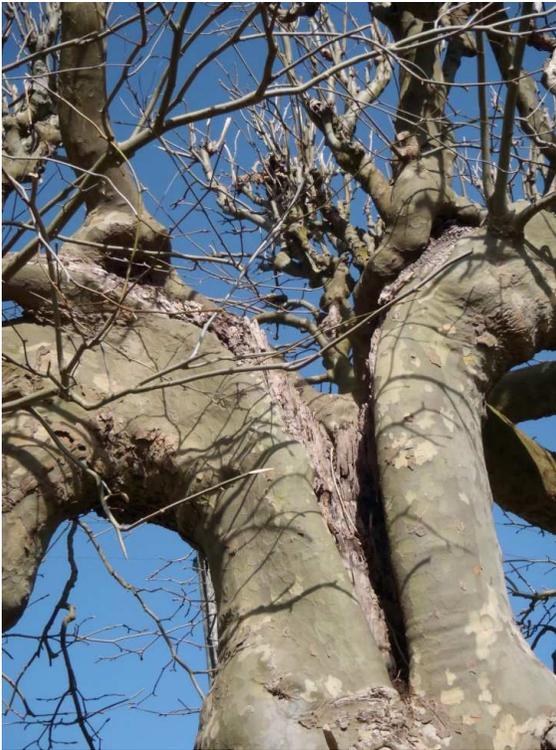
→ De la qualité de l'entretien des parties aériennes et souterraines





La valeur d'un arbre varie en fonction :

→ De son état mécanique et physiologique : plus l'état de l'arbre est dégradé, moins il a de valeur





La valeur d'un arbre varie en fonction :

→ De sa rareté : plus la densité humaine et bâtie est importante, plus l'arbre a de valeur



→ Un arbre isolé en milieu rural a plus de valeur qu'un arbre situé dans une forêt





Barème de l'arbre

La valeur d'un arbre varie en fonction :

→ De son caractère remarquable



→ Un arbre a plus de valeur s'il est protégé par un texte réglementaire ou situé dans un espace protégé mentionné dans le Plan Local d'Urbanisme

Debuter avec Firefox | Vues immersives - Cyc...

 Barème de l'arbre

Mes rapports | Contact

Hello pierre.hery@orleans-metropole.fr

Légende :  Champs validés et enregistrés

 Evaluer la valeur d'un arbre

 Evaluer les dégâts

 Documents

  MES

01 Préambule

○○○

02 Le sujet évalué

○○○○○○○○

03 Dimensions et formes

○

04 L'arbre et le territoire

○○○○○○○○

Paysage

Contribution du sujet à la structure paysagère dans laquelle il s'inscrit*

?

Contribution minimale
Rôle moyen
Rôle important
Rôle très important

Suivant

Aide & Commentaires

Contribution minimale >

Rôle moyen >

Rôle important >

Rôle très important >

Rôle important

L'arbre se trouve dans une structure végétale dans lequel il joue un rôle important : sa disparition est de nature à altérer significativement la structure à laquelle il appartient et contribue.

L'arbre occupe une place importante dans le paysage et/ou il est vu par de nombreuses personnes : sa disparition diminuerait notablement la qualité du paysage et/ou serait ressentie comme un manque par de nombreuses personnes.

Exemples :

- Un arbre se distinguant fortement des autres arbres par sa taille, son emplacement ou son espèce.
- Un arbre dont la silhouette, la floraison, la fructification ou la feuillaison sont intéressantes.
- Un arbre appartenant à une lisière et se détachant des autres arbres.
- Un arbre dans un alignement régulier, homogène et complet (moins de 30% d'arbres manquants).
- Un arbre dans un parc arboré ayant un rôle paysager important.
- Un arbre près d'un chemin, d'une route ou d'une rue moyennement fréquentée.

Rôle très important



Evaluer la valeur d'un arbre

01 Préambule



Evaluer les dégâts

02 Le sujet évalué



Documents

03 Dimensions et formes



04 L'arbre et le territoire



05 Les états de l'arbre

Intérêts et rôles écologiques

Appréciation*

Dropdown menu with options:

- Intérêts et rôles écologiques faibles
- Intérêts et rôles écologiques ordinaires
- Intérêts et rôles écologiques forts

Précédent

Suivant

Aide & Commentaires

- Intérêts et rôles écologiques faibles >
- Intérêts et rôles écologiques ordinaires >
- Intérêts et rôles écologiques forts >

Rechercher mes arbres



Evaluer la valeur d'un arbre



Evaluer les dégâts



Documents



VIE N°14

Légende : Champs validés et enregistrés

01 Préambule



02 Le sujet évalué



03 Dimensions et formes



04 L'arbre et le territoire



Etat physiologique et sanitaire

Appréciation*

Arbre déclinant ou très atteint
Arbre malade, stressé ou affaibli
Arbre sain, de vigueur normale à élevée

Précédent

Suivant

Aide & Commentaires

Arbre sain, de vigueur normale à élevée >

Arbre malade, stressé ou affaibli >

Arbre déclinant, ou très atteint >



RAPPORT : VIE N°1

Valeur VIE de l'arbre
14500 €

Date de l'évaluation
16/09/2020

Contexte & commentaires

Evaluateur : HERY Pierre - Orléans Métropole
Test fictif

Conditions Générales d'Utilisation

Les outils VIE et BED sont destinés en premier lieu à un usage professionnel. Les résultats obtenus dépendent des connaissances et données entrées par l'utilisateur. L'utilisation qui pourra être faite des résultats est sous l'entière responsabilité de l'utilisateur, et la responsabilité des auteurs ne saurait être engagée. Il incombe à l'utilisateur, qui assure seul l'utilisation des outils VIE et BED, de vérifier la pertinence et la cohérence des résultats obtenus. [Rappel du lien vers les CGU.](#)

Légende des résultats

Données saisies par l'évaluateur : Valeurs VIE



Effets du critères sur la valeur de VIE de l'arbre

Description de l'arbre

Nom latin
Platanus x hispanica

Nom vernaculaire
Platane à feuilles d'érable

Identifiant de l'arbre
14202

Localisation

Adresse ou coordonnées GPS
Boulevard

Département
Loiret

Commune
Orléans (45)

Les dimensions et la forme de l'arbre

Tige ou cèpée
Tige

Diamètre du houppier
12 m²

Hauteur de la première feuille vivante
3 m

Circonférence du tronc à 1,30m
243 cm

Hauteur totale
19 m

Forme architecturée
Non

Caractéristique du taxon

Grandeur
Potentiel > 20 m

Longévité
Potentiel > 300 ans

Densité du bois
Fort : de 0,560 à 0,840 g/cm³

Séquestration carbone
Faible

Potentiel allergisant
Modéré

Emissions de composés organiques volatils
Nulles ou inconnues

Prix moyen pépinière
146.93 € HT

Pour un plan tige 18/20 MG ou 250/300 MG : 7 référence(s) parmi 8 catalogues examinés

L'arbre et le territoire

Paysage
Rôle important

Distinctions et protections
Prix, label, charte, règlement

Charges d'entretien moyennes
Charges d'entretien nulles ou faibles

Conduite (Parties aériennes)
Conduite de qualité

Conduite (Parties souterraines)
Sol de qualité

Bienfaits, bien-être et bénéfices
Agrément ordinaire

Désagréments, nuisance et gênes
Absence de désagrément

Intérêt et rôles écologiques
Intérêts et rôles écologiques ordinaires

Les états de l'arbre

Dangerosité
Arbre sûr présentant un risque faible à nul

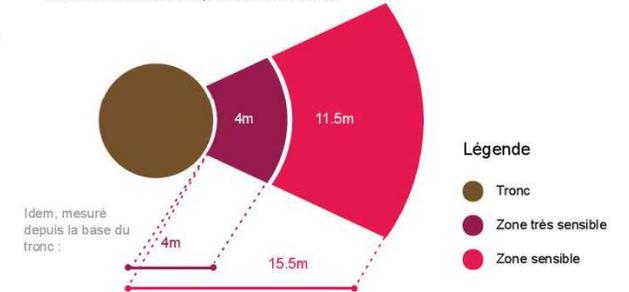
Etat physiologique et sanitaire
Arbre sain, de vigueur normale à élevée

Caractère remarquable
Pas de caractère remarquable

Périmètres de sécurité

Zones de protection des racines
Le schéma ci-contre indique les rayons des zones de sensibilité des racines, calculés en fonction des mesures renseignées. Ces zones doivent être protégées de toutes interventions néfastes au système racinaire, et notamment en cas de chantier à proximité. En cas d'événements questionnables dans ce périmètre, de dégradation ou d'atteinte au tronc, à la couronne ou au houppier, reportez-vous au BED pour l'évaluation des dégâts.

Dimensions des zones de protection des racines





13 140 €



88 590 €

Le barème de l'arbre (BED)

BED = Barème d'Evaluation des Dégâts causés à l'arbre



Baremedel'arbre

tronc : 15.5m

légende

- Tronc
- Zone très sensible
- Zone sensible

Mes rapports

Contact

Conduite de qualité

Bienfaits, bien-être et bénéfices ?



Agrément ordinaire

Intérêt et rôles écologiques ?



Intérêts et rôles écologiques o

Charges d'entretien nulles ou 1

Désagréments, nuisance et gênes ?



Absence de désagrément

Conduite (Parties souterraines) ?



Sol de qualité

Hello pierre.hery@orleans-metropole.fr

Arbre sain, de vigueur norma

Caractère remarquable

Caractère remarquable ?



Pas de caractère remarquabl

Valeur VIE de l'arbre

14 500 €

Télécharger le rapport

Evaluer les dégâts

Modifier l'évaluation



Evaluer la valeur d'un arbre



Evaluer les dégâts



Dossiers



sources

Légende :  Champs validés et enregistrés

01 L'évaluation



02 Préambule



03 Dégâts au tronc



Générer le rapport

Localisation des dégâts sur l'arbre

Arbre entier*

Oui Non



Houppier*

Oui Non



Tronc*

Oui Non



Racines*

Oui Non



Précédent



Aide & Commentaires

Dégâts à l'arbre entier >



Barème de l'arbre

04 Dégâts au houppier



MES
ARBRES



05 Dégâts au tronc



06 Dégâts aux racines



Générer le rapport



Autres



Mes rapports



Contact



Hello

pierre.hery@orleans-metropole.fr



Mesures de l'ampleur des dégâts

Nombre de plaie(s) relevée(s)



Largeur max. de la (des) plaie(s) (en centimètres)



Hauteur de la (des) plaie(s) (en centimètres)



Circonférence du tronc (en centimètres)



Hauteur sous couronne



RAPPORT : VIE N°1 BED N°1

	Evaluation des dommages	Montant
Dommages avérés	54% de VIE	7830 €
Dommages potentiels	0% de VIE	0 €

Conditions Générales d'Utilisation

Les outils VIE et BED sont destinés en premier lieu à un usage professionnel. Les résultats obtenus dépendent des connaissances et données entrées par l'utilisateur. L'utilisation qui pourra être faite des résultats est sous l'entière responsabilité de l'utilisateur, et la responsabilité des auteurs ne saurait être engagée. Il incombe à l'utilisateur, qui assure seul l'utilisation des outils VIE et BED, de vérifier la pertinence et la cohérence des résultats obtenus. [Rappel du lien vers les CGU.](#)

Légende des résultats

Données saisies par l'évaluateur : Valeurs BED

L'évaluation VIE

Date de l'évaluation
16/09/2020

Résultat VIE
14500 €

Evalueur : HERY Pierre - Orléans Métropole
Test fictif

L'évaluation BED

Date de l'évaluation
16/09/2020

Résultats BED

	Evaluation des dommages	Montant
Dommages avérés	54% de VIE	7830 €
Dommages potentiels	0% de VIE	0 €

Evalueur : HERY Pierre - Orléans Métropole
Test

Description de l'arbre

Nom latin
Platanus x hispanica

Nom vernaculaire
Platane à feuilles d'érable

Identifiant de l'arbre
14202

Localisation

Adresse ou coordonnées GPS
Boulevard

Département
Loiret

Commune
Orléans (45)

Localisation des dégâts

Arbre entier
Non concerné

Houppier
Non concerné

Tronc
Concerné

Racines
Non concerné

Dimensions avant dégradation

Tige ou cèpée
Tige

Circonférence du tronc à 1,30m
243 cm

Forme architecturée
Non

Diamètre du houppier (en mètres)
12

Hauteur totale (en mètres)
19

Hauteur de la 1ère feuille vivante (en mètres)
3

Surface du houppier (en mètres cubes)
1206

Rayons des zones de protection racinaires

Zone très sensible racinaire
4

Zone sensible racinaire
11.5

Description des dégâts

Nature
ecorçage

Circonstances
tonte

Date de survenue
16/09/2020

Auteur(s) / Responsables(s)
entreprise

Plaies

<i>Ecorçage ou autre plaie</i>	Concerné
<i>Feu, brûlure</i>	Non concerné
<i>Ecrasement</i>	Non concerné

Dimensions de la plaie / zone blessée

Largeur max.	30
Hauteur	35
Circonférence du tronc	132
Hauteur sous couronne	240
Nombre de plaie(s) relevée(s)	1

Evaluation des dommages, en % de VIE	54 %	
Incrustations	Non concerné	Evaluation en % de VIE
Dommages avérés au tronc	Total : 54 % de VIE	
<i>Pose récente d'un câble ou assimilé</i>	Non concerné	
Dommages potentiels au tronc	Total : 0 %	

Exemples d'utilisation du barème de l'arbre

1^{er} exemple : Projet aménagement quais bus



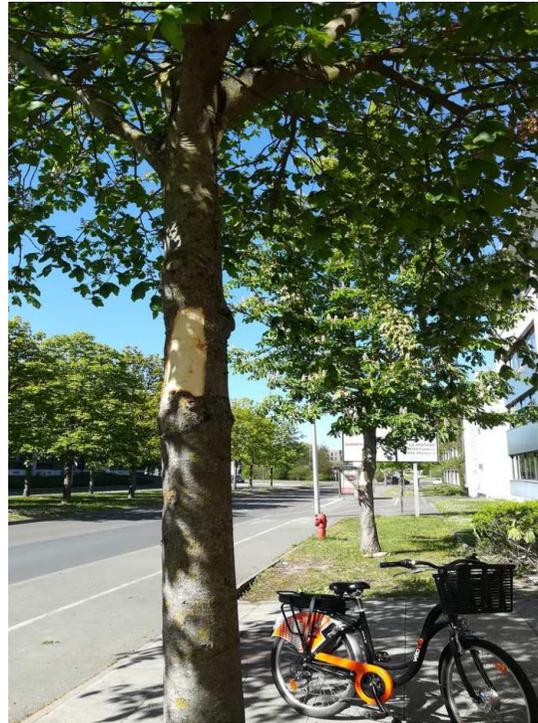
- Projet d'aménagement de 2 quais bus nécessitant l'abattage de 5 marronniers + impacts sur les arbres situés à proximité.
- Evaluation de la valeur des 5 arbres : 23 260 € (valeur VIE)
- Evaluation des autres arbres maintenus mais situés à proximité des travaux envisagés

2^{eme} exemple : demande de suppression d'un arbre pour création accès charretier



- Valeur de l'arbre : 4 880 € (Valeur VIE)

3^{eme} exemple : blessures sur 2 marronniers (intervention d'une entreprise de nettoyage)



Calcul du montant de l'indemnité

- **Montant du dédommagement calculé avec BED :**
 - 1^{er} arbre : 5 850 € (100 % de la valeur VIE)
 - 2^{ème} arbre : 2 051,40 € (39 % de la valeur VIE)

- **Frais inhérents aux dégâts :**
 - Abattage + replantation du 1^{er} arbre : 2 205,60 €
 - Frais de gestion du sinistre : 2 heures x 43,76 € = 87,52 €

- **Total : 10 194,52 €**

Le guide de préservation des arbres lors de travaux (Orléans Métropole)



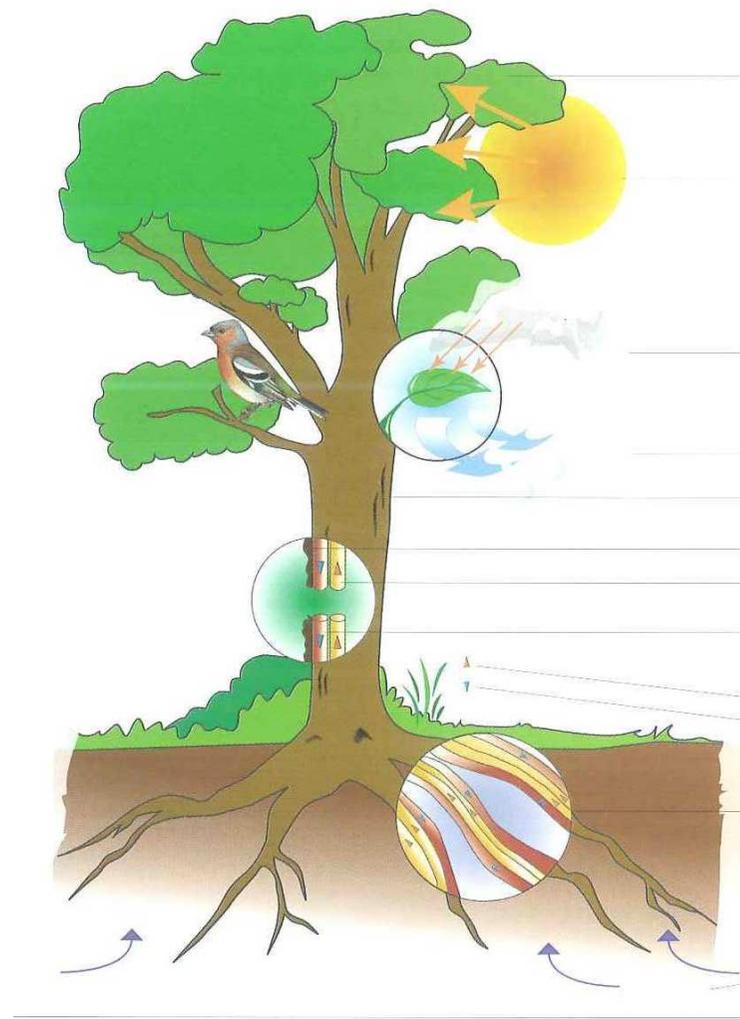
En complément de l'adoption du barème, il nous a semblé nécessaire d'accompagner les entreprises afin de les informer sur les bonnes pratiques de protection des arbres lors de travaux.

https://www.orleans-metropole.fr/fileadmin/orleans/MEDIA/kiosque/environnement/Livret_protection_des_arbres.pdf

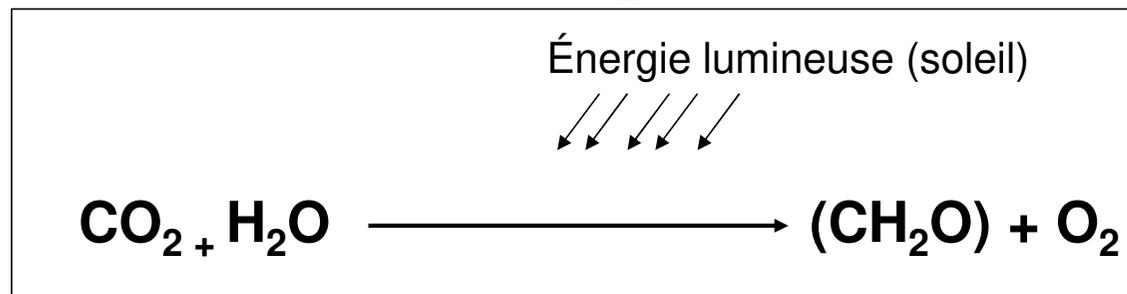
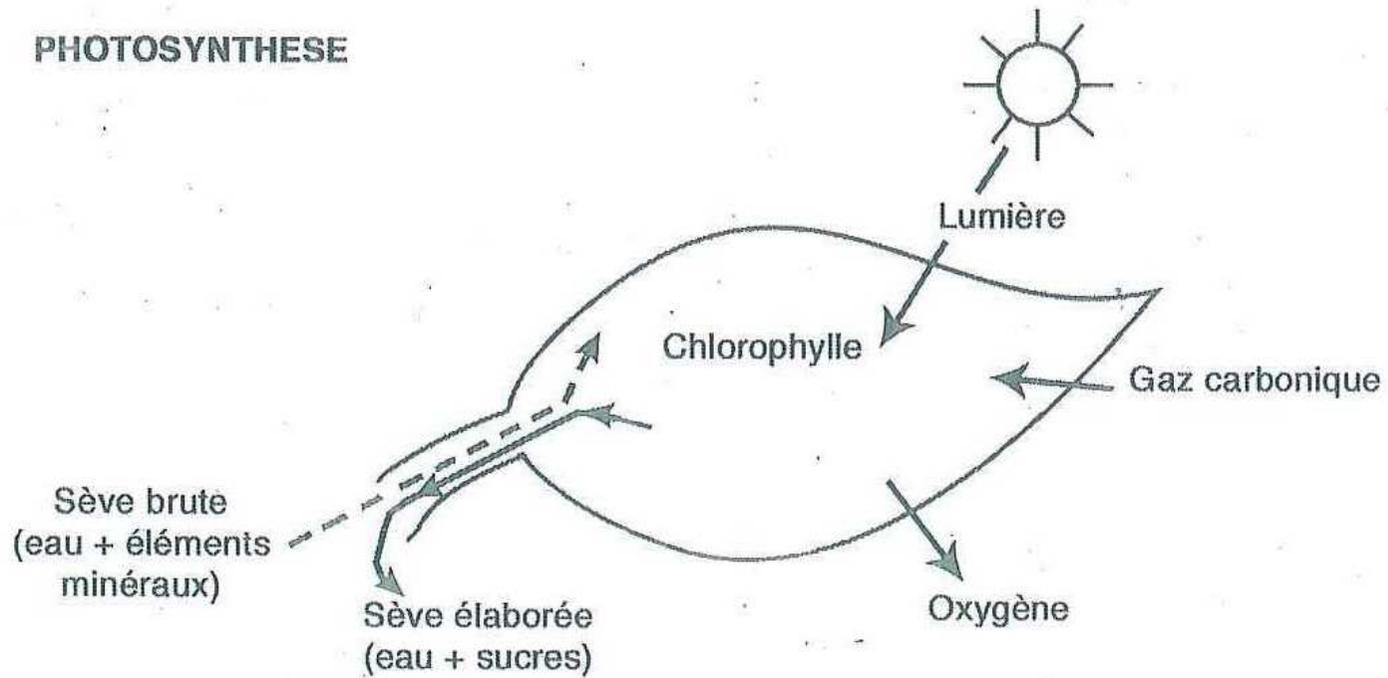
- Le **guide participe à l'action préventive** du barème de l'arbre via une communication en amont des travaux, informant les entreprises des bonnes pratiques à suivre afin de préserver les arbres avant et pendant les travaux.
- Le guide a été élaboré sur la base de documents existants dans d'autres collectivités et par la participation de plusieurs collègues de différents services (groupe de travail).
- Le guide est à destination des entreprises, des concessionnaires de réseaux, des services de la collectivité et de tout intervenant sur l'espace public.
- Les principes du guide vont être intégrés au futur règlement de voirie et le guide sera inséré en annexe.

L'ARBRE EST UN ORGANISME VIVANT

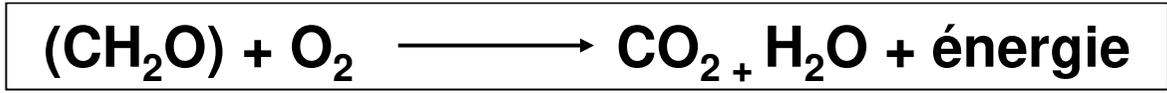
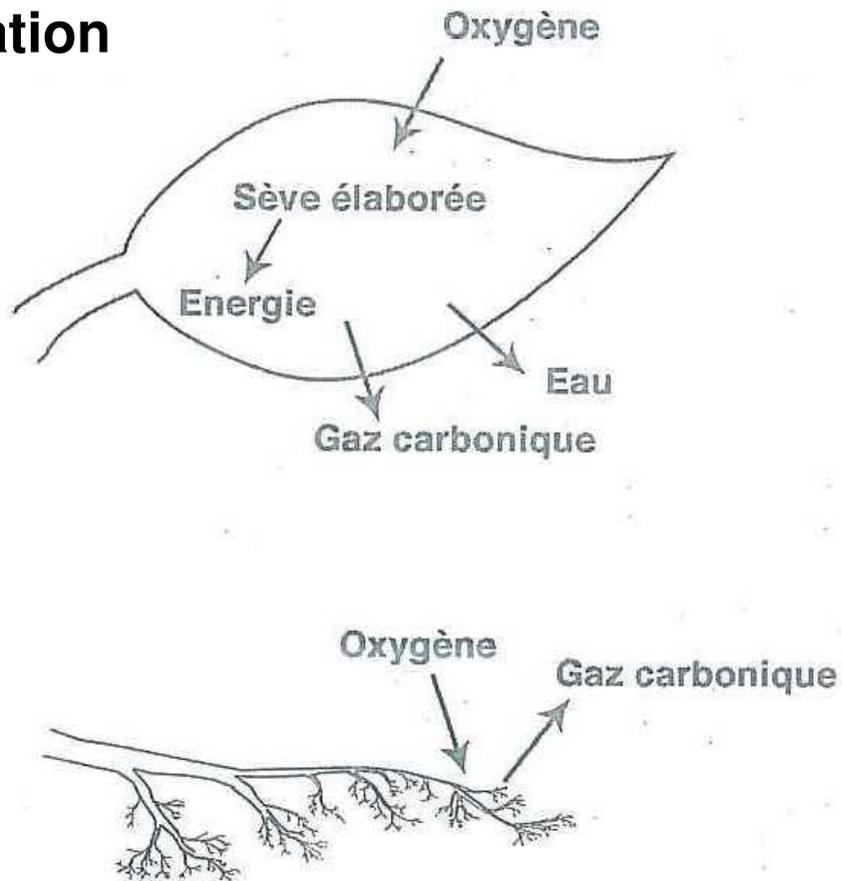
Les principes de fonctionnement de l'arbre



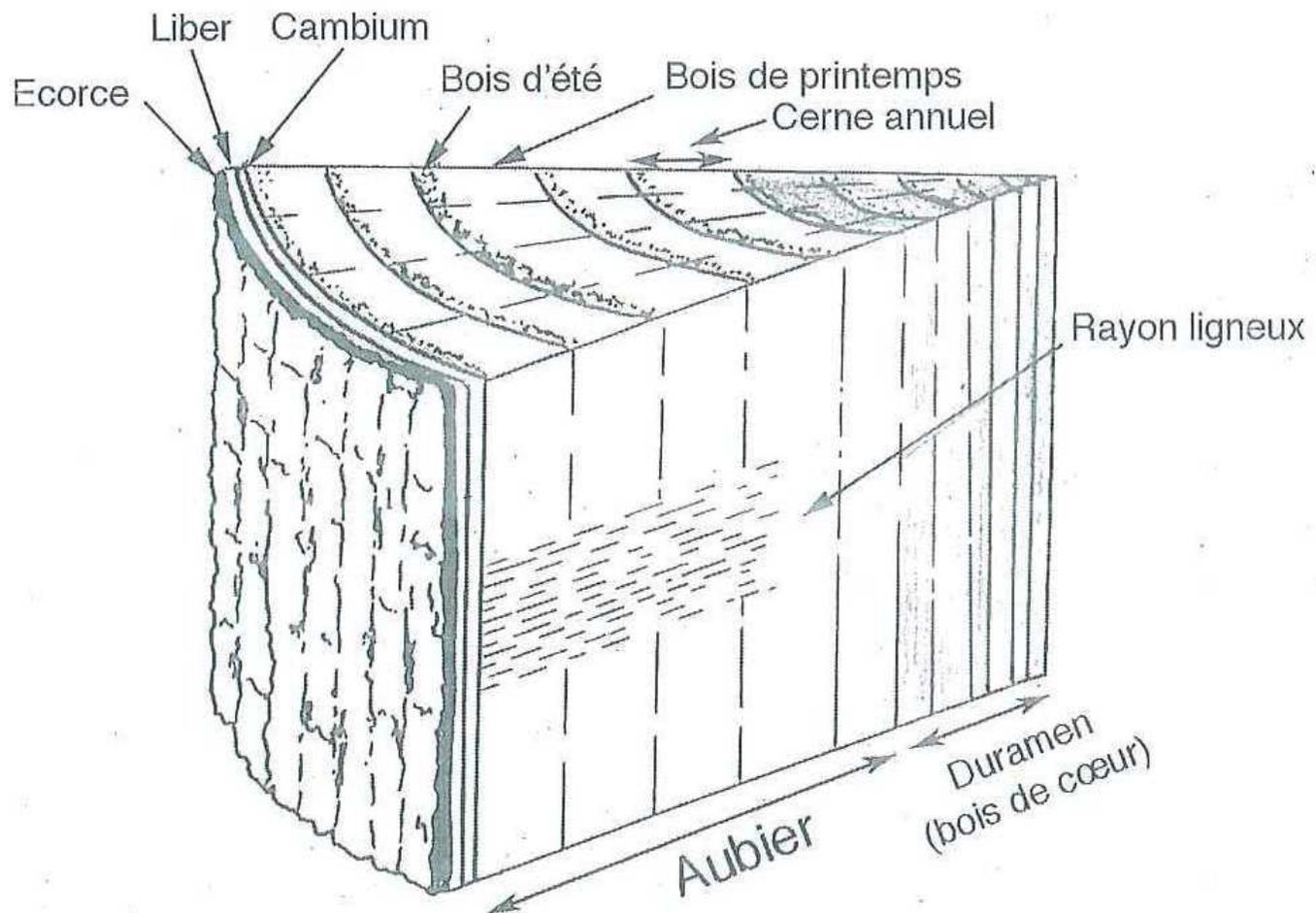
PHOTOSYNTHESE

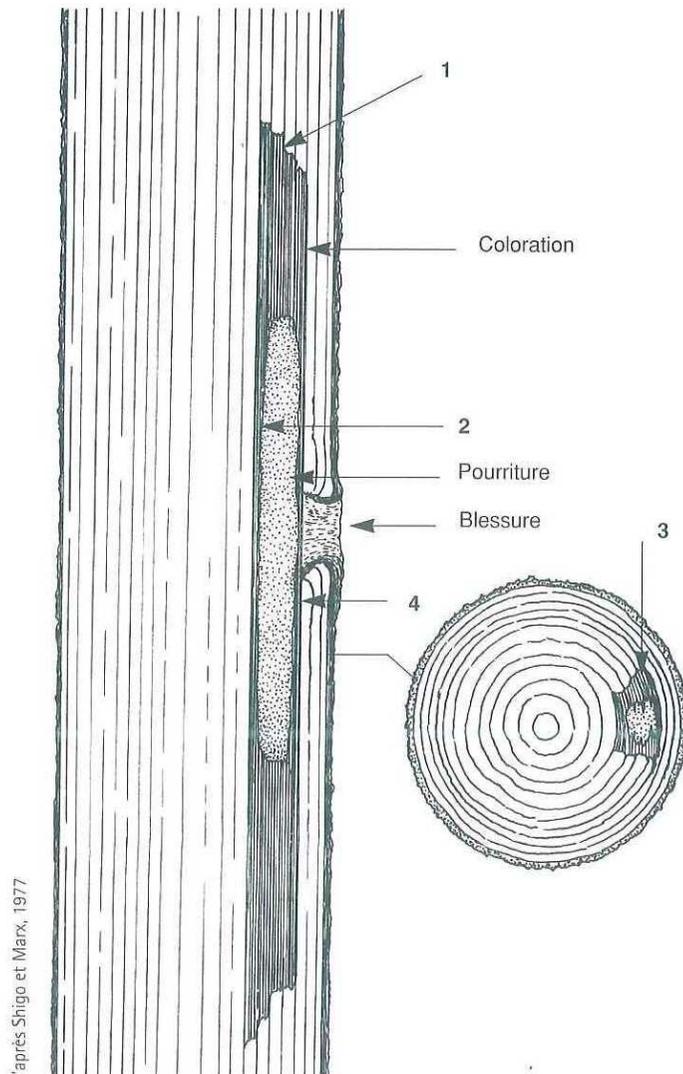


La respiration



Le système de défense des arbres

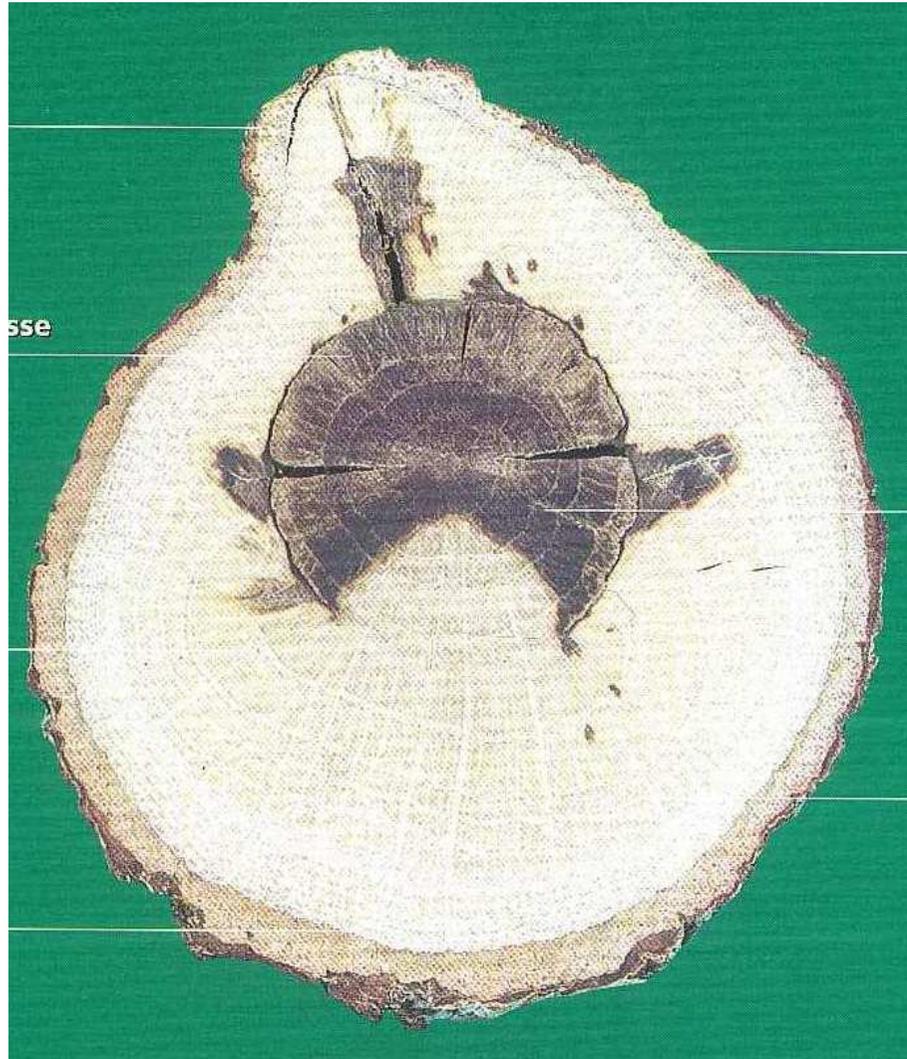




d'après Shigo et Marx, 1977

Le système de défense des arbres :

- une barrière 1 vers le haut et le bas (obstruction des vaisseaux),
- une barrière 2 frontale au niveau des cernes annuels,
- une barrière 3 latérale au niveau des rayons ligneux,
- une barrière 4 dite « zone de barrage » qui empêche la propagation de l'infection vers l'extérieur.





Conséquences de taille sévère







QUELQUES CONSEQUENCES DE DEGATS





Dégâts sur le tronc
d'un arbre et ses
conséquences



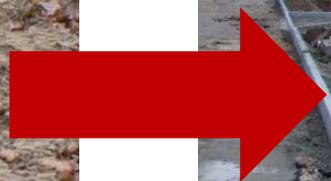






Le rôle des racines :

- Nutrition,
- Ancrage,
- Stockage de réserve.



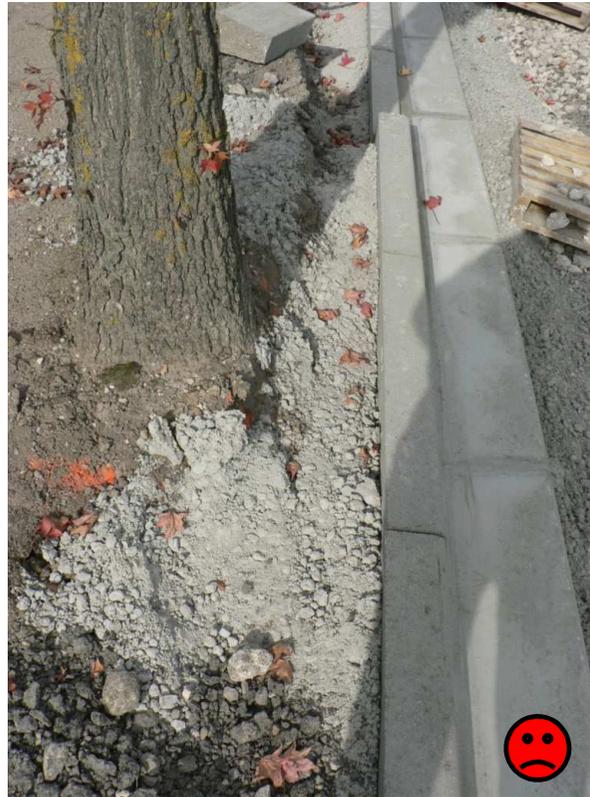
Dégât sur le système racinaire
d'un arbre et ses conséquences











Le guide de préservation des arbres - Plan détaillé

Introduction

- Quelques généralités concernant les arbres en ville

Conséquences des dégâts causés aux arbres

- Dégâts causés sur la partie aérienne (tronc et houppier)
- Dégâts causés sur le système racinaire

Protection des arbres lors de la phase étude

- Importance de la prise en compte des arbres dès la phase étude : **Lorsque des travaux ou aménagements sont envisagés à proximité d'arbres, il est primordial, dès la phase étude, de prendre en compte et d'anticiper les contraintes qu'ils représenteront**

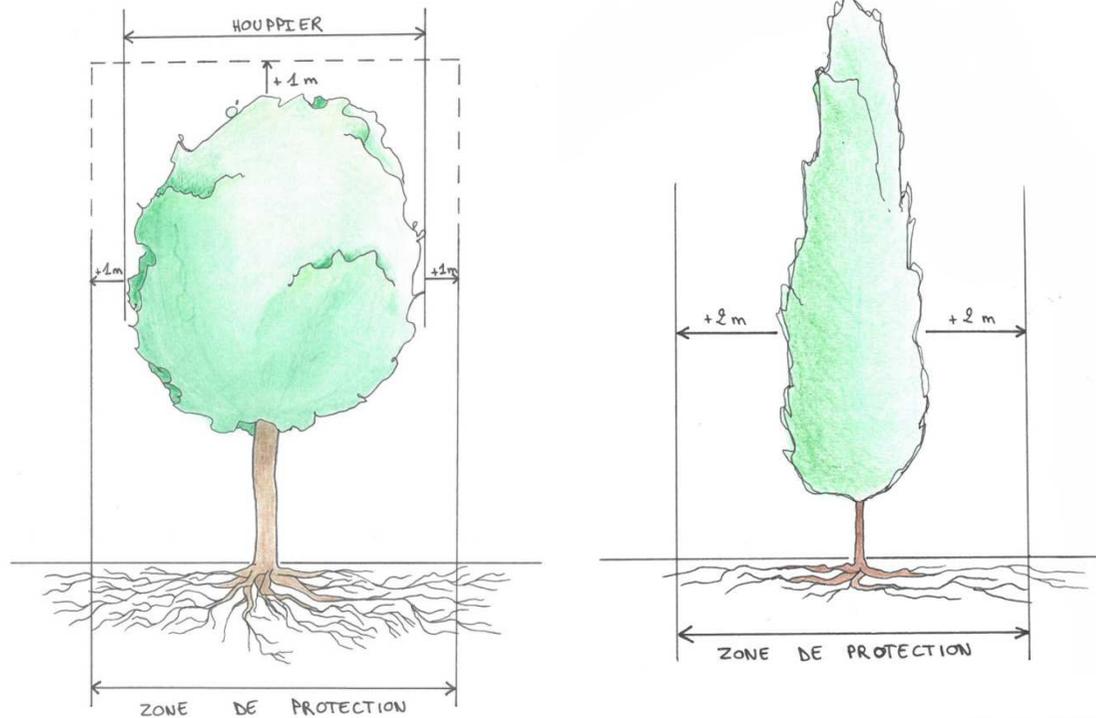
Préconisations techniques à respecter aux abords des arbres

- Définition de la zone de protection
- Interdictions concernant la zone de protection
- Présentation des différents types de protection
- Présentation des mesures à respecter

Le guide de préservation des arbres - Plan détaillé

Préconisations techniques à respecter aux abords des arbres

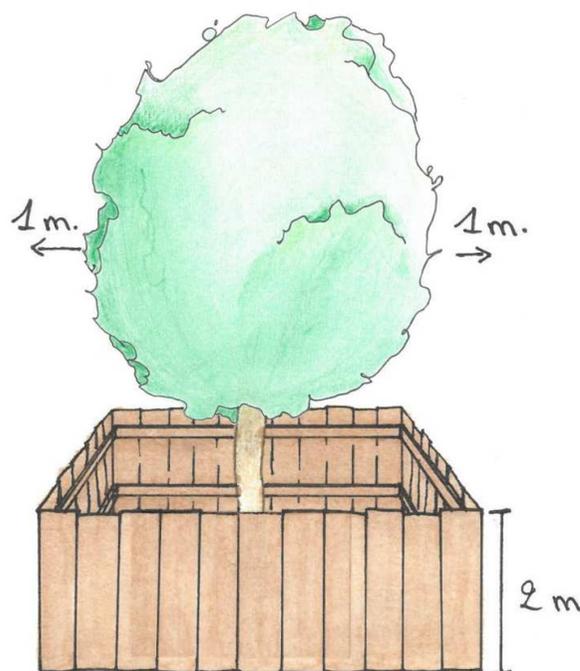
- Définition de la zone de protection



Le guide de préservation des arbres - Plan détaillé

Préconisations techniques à respecter aux abords des arbres

- Présentation des différents types de protection

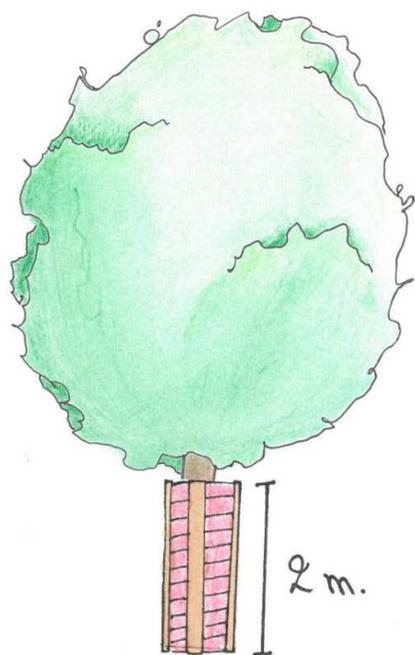


Protection individuelle
par barri rage

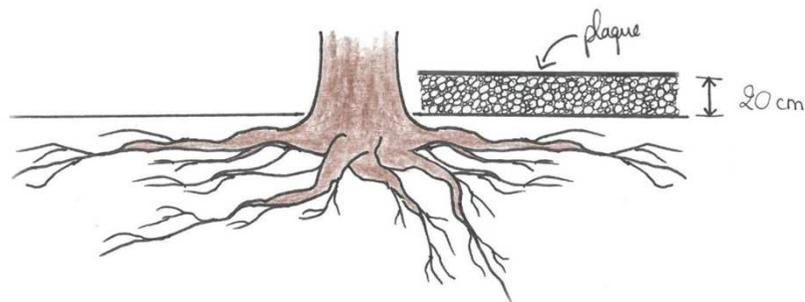
Le guide de préservation des arbres - Plan détaillé

Préconisations techniques à respecter aux abords des arbres

- Présentation des différents types de protection



Protection du tronc
et du sol



Le guide de préservation des arbres - Plan détaillé

Travaux de terrassement

- Présentation des mesures à respecter dans le cadre de travaux de terrassement

Indemnisation en cas de dommages

- Rappel des délibérations concernant l'adoption du Barème de l'arbre

Annexe et Contacts

- Extrait des délibérations relatives à l'adoption du Barème de l'arbre

**LA PROTECTION DES ARBRES
LORS DE LA REALISATION DE
TRAVAUX**

le conseil d'Orléans ne saurait

1

**L'ARBRE EST UN ORGANISME
VIVANT**

le conseil d'Orléans ne saurait

2

**Les principes de
fonctionnement de
l'arbre**

le conseil d'Orléans ne saurait

3

La photosynthèse

CO₂ + H₂O → (CH₂O) + O₂

le conseil d'Orléans ne saurait

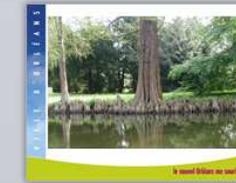
4

La respiration

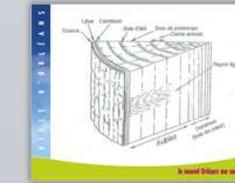
(CH₂O) + O₂ → CO₂ + H₂O + énergie

le conseil d'Orléans ne saurait

5



6



7

Conséquences pour les artres

le conseil d'Orléans ne saurait

8



9



10

**Le système de défense des
arbres**

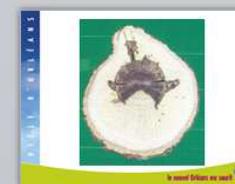
le conseil d'Orléans ne saurait

11

**Le système de défense des
arbres**

le conseil d'Orléans ne saurait

12



13

**Conséquences des dégâts sur
le tronc ou les branches**

le conseil d'Orléans ne saurait

14



15



16



17



18



19

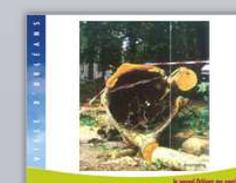
Conséquences de taille sévère

le conseil d'Orléans ne saurait

20



21



22



23



24



25

**Le système racinaire des
arbres**

le conseil d'Orléans ne saurait

26



27

**Conséquences des dégâts sur
le système racinaire**

le conseil d'Orléans ne saurait

28



29



30



31



32

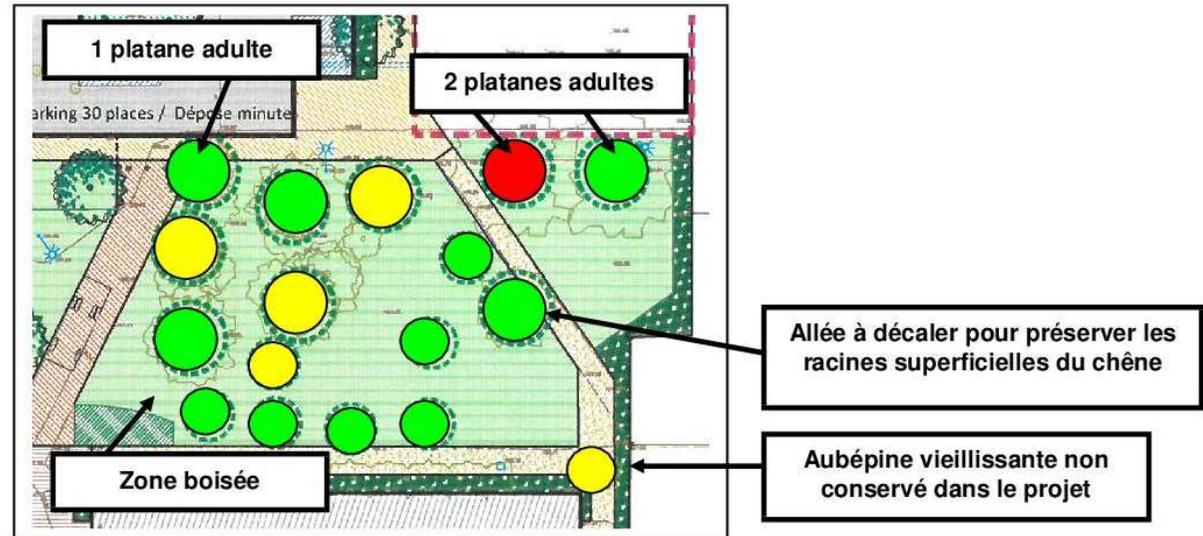
La prise en compte des arbres en phase étude d'un projet ou de travaux

Diagnostic préalable des arbres existants

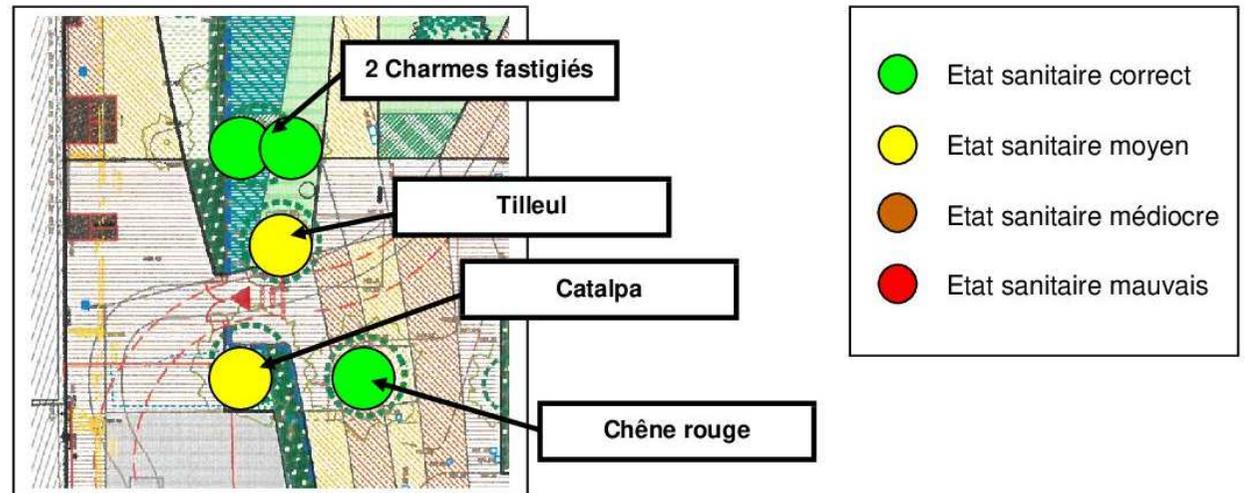
- Intervenir en amont des projets dès la phase Diagnostic (ou au niveau du programme).
- L'analyse du patrimoine végétal existant a pour objectif de définir le maintien ou la suppression des arbres présents en fonction de leur état et intérêt (sanitaire, mécanique, âge, entretien, intérêt écologique, ...)
- Si besoin, faire appel à des bureaux d'études spécialisés en arbres d'ornement (avis extérieur) et envisager de les missionner pendant toute la durée du projet (aux différentes phases de l'étude puis en phase chantier)



Exemple 1 : Esplanade Romain Rolland



Abords école maternelle



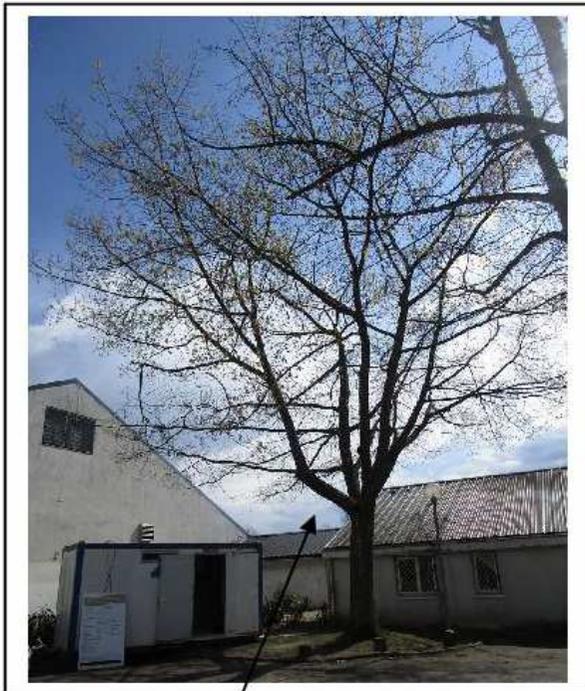


Photo 10 : Chêne rouge



Photo 11 : Racines superficielles du chêne rouge

Ce chêne rouge est assez remarquable de par ses dimensions (photo 10). Il est en bon état sanitaire. Il présente des racines superficielles assez importantes (photo 11). Le maintien de ce chêne rouge nécessite de protéger les racines superficielles en préservant une zone de 3 m minimum de rayon au pied de cet arbre.



Exemple 2 : Rue Lavedan





Programme – phase Diag

Prise en compte des arbres au niveau du programme et en phase DIAG :

L'état sanitaire des plantations en place : un diagnostic phytosanitaire et mécanique a été réalisé afin de déterminer la conservation ou non des individus actuellement sur site.

N° arbre	Coûté	Espèce	stade	port	Hauteur totale	Diamètre tronc	Physiologie	Observations racines-collet	Observations tronc	Observations houppier	Risque	Etat phytosanitaire	Préconisations	conservation
5	g	Albizia julibrissin	adulte	I	12	40	poussant		chocs base tronc	bois mort		c2	taille sanitaire	I
6	g	Albizia julibrissin	adulte	I	16	50	poussant		chocs base tronc	plaies élagage		c2	taille sanitaire	I
7	g	Albizia julibrissin	jeune	I	5	8	moyen poussant		plaie	plaie		c1		PEC
8	g	Albizia julibrissin	jeune	I	5	8	dépérissant			mort 50% houppier		c4	abattage	abattage
9	g	Robinia pseudoacacia	mature	sl	3	30	dépérissant			mort		1 c4	abattage	abattage
10	g	Albizia julibrissin	adulte	I	16	70	poussant	sol soulevé, chocs racines	bourrelet réactionnel, rejets	fissuration base charpentière S, plusieurs bourrelets réactionnels charpentières, antécédent rupture branche, bois mort		1 c4	sondage ou abattage	abattage
11	g	Vide												
12	g	Albizia julibrissin	adulte	I	14	50	poussant	racines de surfaces blessées	rejets	cavité ouverte en extension base charpentière S, branche cassée suspendue, bois mort		1 c3	taille sanitaire	NPC
13	g	Robinia pseudoacacia	mature	sl	5	35	peu poussant	cavité ouverte en extension collet-base tronc	phellin haut tronc	mort axes		c4	abattage	abattage
14	g	Vide												
15	g	Albizia julibrissin	adulte	I	14	65	dépérissant	chocs	rejets	mort 1/3 houppier, chocs		1 c2	abattage	abattage
16	g	Albizia julibrissin	jeune adulte	I	5	20	moyen poussant	collet enterré	gélivure de 0 à 2 m	bourrelet charpentière O		c3		NPC

Phase Diagnostic

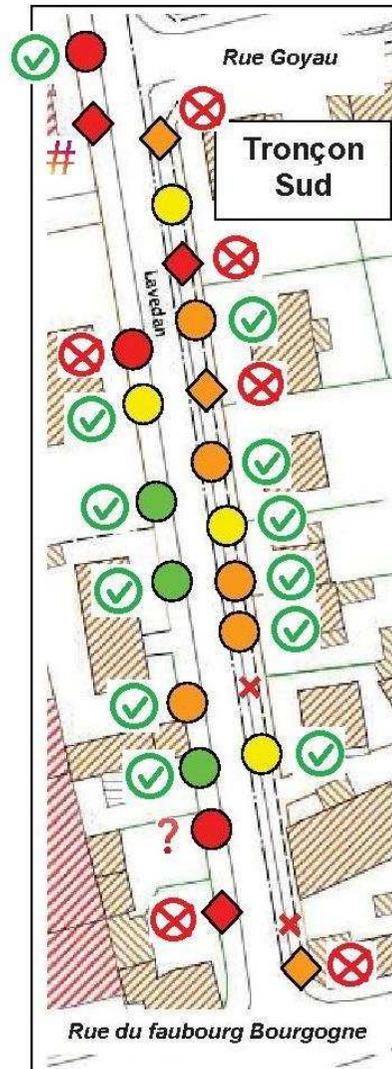
Conclusion du bureau études spécialisé en arbres d'ornement :

Le patrimoine arboré des rues Lavedan et Goyau se compose de robiniers et d'albizzias. Les robiniers sont très fortement parasités par le phellin tacheté. Par conséquent aucun robinier n'est à conserver dans le cadre du projet de requalification de ces rues.

Les albizzias présentent des affaiblissements physiologiques plus ou moins marqués. Ainsi, dans le cadre du projet de réaménagement un 11 albizzias peuvent être conservé

La conservation des arbres ne peut être envisagée que si les travaux de réaménagement respectent les systèmes racinaires. Ainsi, aucun enfouissement de réseaux ne devra être réalisé sur l'emprise des trottoirs à l'emplacement des arbres à maintenir.

Phase Diagnostic



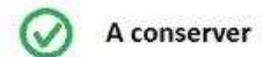
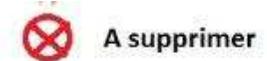
Patrimoine arboré

Rue Henri Lavedan

- 37 arbres existants dont :
- 22 Albizzia à conserver
 - 1 Févier à conserver (jeune sujet planté avec la rue St Marc)
 - 13 arbres à supprimer (2 Albizzias et 11 Robiniers)
 - 1 Albizzia à voir

**Selon éléments transmis par la Ville d'Orléans*

Statut des arbres existants



Albizzia intéressant – A conserver (6 sujets)

Albizzia pouvant être conservé (5 sujets)

Albizzia à ne pas conserver (11 sujets)

Albizzia à abattre (4 sujets)

Robinier à ne pas conserver (4 sujets)

Robinier à abattre (7 sujets)

Emplacement vide (6 u)



Arbres sur le domaine privé

Estimation des dégâts pour :

- les arbres protégés / classés au PLU (EBC, éléments du paysage, ZPPAUP, ...)
- les arbres endommagés lors des travaux de construction (obligations liées aux permis de construire)
- ...





Préconisations lors de permis de construire

- Réalisation d'un diagnostic du patrimoine arboré existant (par un bureau d'études spécialisé en arbres d'ornement) afin de vérifier :
 - si les arbres prévus comme maintenus sont en bon état
 - si leur maintien est compatible avec les travaux prévus
- L'expert doit définir :
 - les travaux d'élagage ou d'abattage nécessaires
 - les mesures de protection à mettre en place (ex : barrièrage pour protéger les arbres et le sol)
- L'expert peut également être associé au projet lors des phases étude et lors de la réalisation des travaux.
- **L'indication de la valeur des arbres avec indemnisation en cas de suppression ou dépérissement peut être utilisée comme un argument incitatif au bon respect de l'intégrité des arbres**

Merci pour votre attention



Pierre HERY
Direction de l'Espace Public
Orléans Métropole

pierre.hery@orleans-metropole.fr

Tél : 02 38 79 26 75

ORLÉANS
MÉTROPOLÉ
